

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au réaménagement de la chaussée de Ninove et ses conséquences.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

La chaussée de Ninove, qui, pour sa partie bruxelloise, traverse les communes d'Anderlecht et de Molenbeek est depuis de nombreuses années dans un état de délabrement avancé. Or, il s'agit d'un des principaux axes d'entrée et de sortie de notre capitale, *a fortiori* sur la partie ouest de la région. Des travaux sur ce tronçon sont donc inévitables mais surtout nécessaires.

Concernant la partie flamande de la chaussée, la Région flamande a annoncé un réaménagement de celle-ci au niveau du pont présent sur l'axe routier, à hauteur du croisement entre Dilbeek, Anderlecht et Molenbeek. Le Gouvernement flamand prend donc des initiatives dans ce dossier tandis que, au niveau bruxellois, les choses traînent.

En effet, un réaménagement de la chaussée de Ninove entre le boulevard Mettewie et la frontière avec la Flandre est annoncé depuis un certain moment déjà. Une demande de permis a enfin été déposée par le Gouvernement bruxellois, après une interminable attente de la part des riverains, afin de démarrer le chantier au plus vite. Il est prévu notamment dans le projet de planter des arbres le long de la chaussée, de créer des pistes cyclables séparées du trafic, maintenir 2 fois 2 bandes pour la circulation automobile et d'agrandir les trottoirs. Tout ceci aurait pu satisfaire grandement tout le monde mais un point du projet pose un problème.

Il est effectivement aussi prévu de supprimer 95 places de parking sur cette parcelle de la chaussée de Ninove. Mesure qui n'a visiblement pas manqué de faire réagir jusque dans la majorité communale de Molenbeek, l'échevin de la « Mobilité » expliquant ne pas avoir été consulté sur le sujet. En réponse, une étude de « Parking-Brussels » est invoquée pour expliquer que la suppression de ces 95 places sera « libérateur » pour le quartier.

Si la Commune de Molenbeek a réagi administrativement et dans les médias, la Ministre bruxelloise de la « Mobilité » a souligné le 10 octobre dernier, que du côté d'Anderlecht, aucun avis formel sur le projet n'avait été formulé.

Le Collège peut-il nous dire pour quelle raison il n'a pas jugé utile de formuler un avis formel sur cette phase de rénovation de la chaussée de Ninove ? Notre Commune a-t-elle été concertée en amont de l'enquête publique ? Avez-vous veillé qu'une réelle concertation avec les riverains et les commerçants soit menée à bien ? Enfin, le Collège peut-il nous dire comment il appréhende la suppression massive de places de stationnement ainsi que les risques de report des véhicules sur les voiries avoisinantes.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante:

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgend antwoord:

Finally, les plans pour le réaménagement de la chaussée de Ninove avancent, l'enquête publique va avoir lieu en janvier 2024. Le projet a pris beaucoup de temps mais la Commune accompagne ce processus depuis le début. Elle avait espéré que « Bruxelles-Mobilité » avance plus vite dans ce projet mais cela n'a malheureusement pas été le cas.

Pour information, les Echevins molenbeekoïes ont toujours participé aux réunions, comme ceux d'Anderlecht, la collaboration fut bonne entre les deux Communes.

Il est étrange de lire qu'un des Echevins molenbeekoïes s'est étonné du projet et des plans car il était au courant de toutes les discussions depuis le début et a suivi ce projet, au même rythme qu'Anderlecht. Au cours du développement de ce projet est arrivée une discussion relative au stationnement, objectivée par l'étude de « Brussels Parking ».

Mais, beaucoup plus important et inquiétant pour nous, est la question des bandes de bus. Nous avons demandé de réfléchir à leur intégration dans le projet. L'amélioration des trajets des bus était une des questions clés. La chaussée est un axe d'entrée pour les habitants de la périphérie bruxelloise, s'ils peuvent prendre un bus qui effectue ses trajets à temps et est fiable, cela peut tout changer pour les usagers de « De Lijn » et de la « STIB ». Malheureusement, cet élément n'a pas été reçu de manière favorable par nos collègues flamands qui planifient la connexion de la chaussée vers la Flandre. Il faudra voir comment on peut résoudre cette question dans le futur.

Le projet du carrefour de la chaussée de Ninove, ainsi que sa rénovation, ont été discutés au Collège, le projet date déjà depuis longtemps. Comme d'habitude, la Commune s'exprimera en donnant son avis lors de l'enquête publique.

G. VAN GOIDSENHOVEN ajoute que la Ministre avait exprimé le fait que la Commune n'avait pas jugé utile de donner son avis, c'est ce qui est mentionné au procès-verbal du Parlement Bruxellois. Il ne trouve pas cela amusant qu'Anderlecht tarde, une fois de plus, à se positionner en laissant la Région décider à sa place.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH insiste que la Ministre a dit « Nous n'avons à ce jour pas encore reçu de courrier émanant des Collèges de Molenbeek et d'Anderlecht, par lequel ils prennent position sur le projet ».

G. VAN GOIDSENHOVEN espère que l'avis des riverains et de ceux qui exploitent des entreprises à Anderlecht, sera pris en compte. La rénovation de la chaussée de Ninove est utile, même nécessaire, mais il trouve dommage que ce soit un nouvel

élément de mécontentement. Il est possible de trouver des solutions permettant à cette voirie d'être rénovée, sans pour autant amener des tensions et des difficultés aux acteurs économiques et aux riverains.